

Le 25 novembre, fête de sainte Catherine, vierge et martyre, fut le jour où Angèle érigea en communauté la réunion des vingt-sept vierges qui reçurent avec elle la nourriture eucharistique. Elle n'exigea d'elles aucune dot, afin que l'on pût embrasser son institut avec plus de facilité. Elle les soumit en même temps à une règle courte, rédigée par elle-même et divisée en douze chapitres. Quoique cette règle n'astreignit les sœurs à aucun vœu solennel de religion, cependant elle leur enjoit de conserver strictement leur virginité, et leur recommande spécialement la retraite, l'obéissance, la mortification tant spirituelle que corporelle, la charité, l'oraison, la fréquentation des sacrements, et d'autres pieux exercices de ce genre. L'humilité et le mépris de la gloire furent si éminents dans cette respectable fondatrice, qu'elle ne voulut pas que son nom parût, préférant donner à sa communauté le nom de sainte Ursule. Angèle, sur le point de mourir, prédit que sa communauté se distinguerait et se perpétuerait toujours, ayant pour patronne et pour protectrice celle qui avait su conduire tant de vierges au martyre.

Le nombre des sœurs s'accrut de jour en jour; au bout d'un an on y comptait déjà quatre-vingts vierges et cinq veuves nobles, lesquelles obtinrent l'approbation de leur règle par un décret solennel de la puissance ecclésiastique de Brescia, en date du 18 août 1536; le pape y ajouta son adhésion après la mort de la bienheureuse Angèle. A peine cet établissement fut-il fondé, que, d'un commun accord, les sœurs nommèrent pour leur mère et leur directrice l'humble Angèle, qui accepta presque malgré elle cet emploi. Elle n'oublia pas de procurer à son ordre tous les secours qu'elle pouvait attendre, même des gens du monde; et lorsqu'elle partit pour sa patrie céleste, sa maison était composée de cent cinquante vierges et de neuf veuves. Saint Charles Borromée, illustre archevêque de Milan, s'étant transporté à Brescia, et ayant vu par lui-même combien cette admirable fondation était utile à l'Église, voulut établir une communauté semblable à Milan, et pendant le siècle suivant l'ordre de Sainte-Ursule fit les plus rapides progrès dans l'un et l'autre hémisphère.

Angèle, sentant approcher sa fin, nomma une supérieure de la communauté pour lui succéder, et fit son testament spirituel, dans lequel elle donna aux religieuses de son ordre les avis les plus salutaires pour arriver à la perfection évangélique. Enfin, riche de toutes sortes de mérites, âgée d'environ 70 ans, embrasée d'une charité inexprimable, et environnée de tous les secours de l'Église, elle rendit paisiblement le dernier soupir, et présenta à son divin époux sa robe d'innocence baptismale, le 27 janvier 1540. On ne saurait exprimer la sensation que produisit la perte d'Angèle dans toute la ville, et surtout dans cet asile où de jeunes sœurs plongées dans la douleur déploraient la mort de leur mère et de leur maîtresse. Son cadavre demeura trente jours sans être inhumé, et le 30<sup>e</sup> jour ses

mem  
fut e  
saint  
Un  
de n  
Très  
renou  
senz  
qu'en  
Le p  
rend  
pouv  
1807